



FORMATION

Droit de la prescription : comment percer les mystères actuels ?

JEUDI 4 DÉCEMBRE 2025 / 9H-17H / PARIS 7^e

Formation Lextenso organisée avec
la rédaction de la **Revue des contrats**



DIRECTION SCIENTIFIQUE

- **Alain Bénabent**, agrégé des facultés de droit, avocat aux Conseils
- **Laurent Aynès**, professeur émérite de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)
- **Philippe Stoffel-Munck**, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
- **Julia Heinich**, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)



PUBLICS CONCERNÉS

Avocats, directions juridiques, magistrats

- Matière : droit des contrats
- Prérequis : Maîtriser les fondamentaux du droit des contrats
- Niveau d'enseignement : 3 (avancé)



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Déterminer le point de départ des délais de prescription et en maîtriser les preuves.
- Comprendre et appliquer les mécanismes de suspension, d'interruption et leurs incidences pratiques.
- Rédiger et sécuriser les clauses contractuelles relatives à la prescription, en tenant compte des situations particulières et du droit international privé.



VALIDATION DE LA FORMATION

- Un **support de formation pratique** sera envoyé par mail à chaque participant avant la formation.
- À l'issue de la formation, un **certificat de réalisation** sera remis à chaque participant, attestant des heures de formation effectivement suivies.
- Un **QCM de validation** sera également proposé afin d'évaluer la compréhension des principaux points abordés.

PROGRAMME

Suspension, interruption, point de départ, situations continues, actions récursoires, aménagements contractuels... Autant de mystères qui illustrent la complexité du droit de la prescription. Cette formation vous permettra d'en appréhender les règles et d'en maîtriser les mécanismes.

08H45 : Accueil des participants

09H00 : Début de la formation

Propos introductifs

Alain Bénabent, agrégé des facultés de droit, avocat aux Conseils

La preuve du point de départ de la prescription

Augustin Aynès, professeur à l'université Paris-Est Créteil (UPEC)

Les situations continues

Jean-Sébastien Borghetti, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas (Paris 2)

Les actions récursoires

Sophie Pellet, professeur à l'université de Picardie Jules Verne

Questions de la salle

12H30 - 14H00 : Déjeuner libre

La suspension de la prescription

Laurent Leveneur, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas (Paris 2)

L'interruption de la prescription

Nathan Béridot, docteur en droit, chargé d'enseignement à l'Institut d'études judiciaires de la Sorbonne

Les clauses relatives à la prescription

Philippe Jacques, agrégé des facultés de droit, avocat au barreau de Paris

La prescription en DIP

Philippine Blajan, professeur à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Questions de la salle

17H00 : Fin de la formation



Programme et inscription :

<https://lext.so/CnIFE4>

Date limite d'inscription :
le mercredi 3 décembre 2025
à 12H

Tarif : 945 € HT (1134 € TTC)

Tarif Jeunes professionnels sur
présentation d'un justificatif de statut
(dans les 5 premières années suivant la
prestation de serment pour les avocats) :
803,25 € HT (963,90 € TTC)

Relation clients :

relationclients@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 40

